

COMPTE RENDU DU CHS-CT du LUNDI 17/10/2022

Pour ce dernier CHS CT (Comité d'Hygiène Sécurité et des Conditions de Travail) de l'année 2022 et de tous les temps, 7 points étaient à l'ordre du jour :

1/ Le Procès Verbal de la séance du 22 juin 2022 est adopté.

2/ Covid-19 : point d'information :

– A ce jour il y a neuf collègues déclarés positifs au Covid-19.

Madame la présidente a rappelé que face à la recrudescence de cas de Covid dans le département, il convient de continuer à appliquer les gestes barrières.

Pas de changement pour les personnes fragiles, ils peuvent continuer à télétravailler plus de trois jours par semaine (au cas par cas).

3/ Point d'information sur l'immobilier :

– CFP de Rodez : la pose des ouvrants commencée en septembre, suit son cours et devrait se terminer fin janvier 2023. De plus, un bureau d'étude a été mandaté pour repenser l'accueil des contribuables. Il devrait être plus spacieux, plus lumineux et surtout plus sécurisé avec notamment une fermeture de l'accès aux étages pour les contribuables.

– Centre de contact de Decazeville : après quelques péripéties, les travaux sont presque terminés (*alors que les agents sont déjà sur place...*), en effet, le coin cuisine sera terminé dans 2 semaines. Comme d'habitude, notre direction se distingue par son manque d'anticipation !

– SGC de Decazeville : les aménagements de l'accueil seront effectués courant 2023.

– SGC d'Espalion : la comptabilité doit être séparée de la recette courant 2023 également.

– SGC de Saint-Affrique : la rénovation par la mairie du bâtiment qui accueillera le SGC, va bientôt commencer...Le service sera positionné au 1^{er} étage. On nous a annoncé une fin des travaux pour 2023, mais M. Boyer est perplexe et penche plutôt pour une fin en 2024. Nous déplorons ce manque de réactivité en sachant les conditions de travail des agents dans cet ancien immeuble.

4/ Présentation par l'ISST, M Durantin, de la nouvelle instance qui va remplacer le CHSCT à compter du 1^{er} janvier 2023. Il s'agit de la FS-SSCT (formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail) :

Si en apparence, seul le nom change, **Solidaires Finances Publiques Aveyron** a exprimé son inquiétude quant à l'avenir du traitement des conditions de travail dans notre administration.

En effet, comme toute réforme dans la Fonction Publique, vous vous doutez bien que ce changement ne se fait pas pour le plaisir, ni en faveur des agents.

Nous condamnons la baisse du nombre de séances (1 contre 3 CHSCT actuellement), la réduction du budget, la perte du secrétaire animateur, etc....

À ce titre nous tenons à remercier M. Jean-Pierre PICCHI pour tout le travail effectué et pour son implication.

Bien entendu, comme d'habitude, nous devons faire avec la réactivité légendaire de notre administration, qui n'a toujours pas publié la circulaire de fonctionnement. Et ce 2 mois avant la mise en place de cette fameuse FS-SSCT. Comme la fin des CAPL, tout ceci est la conséquence concrète de la loi de modernisation de la Fonction Publique que nous avons toujours dénoncée, car elle entraîne une baisse de nos droits et de nos acquis !

5/ Présentation du DUERP et le PAP qui vont rythmer l'action des futures FS-SSCT en 2023 :

Le nombre de risques psycho-sociaux est en forte hausse dans tout le département et plus particulièrement dans trois services en grande souffrance.

Nous nous sommes abstenus lors du vote de ces documents car même s'ils ont le mérite d'exister, les solutions apportées par la direction aux différents problèmes ne sont pas toujours satisfaisantes !

6/ Les propositions de dépenses suivantes ont été votées :

- Amélioration des conditions de vie au travail : divers matériels et équipements dans l'ensemble des services (repose-pieds, casques pour téléphone)
- Prévention des accidents ou risques spécifiques : 2 souris ergonomiques, 4 fauteuils ergonomiques et 1 kit de sécurité pour habilitation électrique.

Il est à noter que suite à la baisse du budget CHSCT pour l'année 2022, nous avons été obligés de faire des choix, car nous ne pouvions pas assurer toutes les dépenses prévues, encore de l'économie faite sur le dos des agents !

7/ Questions diverses :

- Nous avons interpellé Mme AMPE sur l'application de la circulaire de la première ministre imposant une température à 19 °C dans les bureaux. En effet, même si aucune température maximale ou minimale n'est indiquée dans le code du travail, une norme AFNOR préconise une température de 20 à 22 degrés.

Mme AMPE nous a indiqué qu'elle entendait faire respecter cette règle des 19 °C et qu'elle appliquerait à la lettre la circulaire lorsque celle-ci sera effectivement publiée.

C'est dommageable car travailler par 19 °C de température dans un bureau, même en s'habillant avec un col roulé, représentera un inconfort certain pour une part des agents.

- La question de la succession du médecin de prévention, M ANDRIEU, a été soulevée. Pour l'instant elle reste en suspens... Espérons que celui-ci soit remplacé au plus vite, nous suivrons avec attention ce dossier !

Enfin, nous vous rappelons que le registre hygiène et sécurité dématérialisé est accessible dans Ulysse 12, rubrique : les agents/conditions de vie au travail/CHSCT/Registre. **N'hésitez pas à l'utiliser !**

Même si le CHS-CT touche à sa fin, n'hésitez pas à nous contacter en cas de difficultés. La mandature arrivant à son terme, nous souhaitons vous dire notre fierté de vous avoir représenté dans cette instance pendant 4 ans.

Les représentants Solidaires Finances Publiques au CHS CT de l'Aveyron

Hélène DENOIT-FREY, Michèle LAURE, Ludovic DELCLOS, Julien SCHOUMAKER, José VAZQUEZ, François HEMONET (secrétaire).

